

La coopération spatiale France-Azerbaïdjan : une dynamique ascendante

Le 7 septembre 2018, un lanceur lourd Ariane 5 a réalisé depuis la base française de Kourou la mise en orbite du second satellite géostationnaire azerbaïdjanais de télécommunications, *Azerspace 2*.

Initialement prévu pour coïncider avec les célébrations du centenaire de la fondation de la première République d'Azerbaïdjan en mai 2018, le lancement d'*Azerspace 2* avait finalement dû être reporté en raison du retrait d'un opérateur tiers, dont le satellite devait être placé sur orbite par le même lanceur.

Le lancement d'*Azerspace 2* intervient quelques mois après la signature à Paris en marge de la visite du président Aliyev d'un accord de coopération inédit entre le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'agence spatiale azerbaïdjanaise Azercosmos, en charge de la gestion de la flotte nationale de satellites. Cet accord prévoyant notamment la mise en place de programmes de formation, permettra d'approfondir une coopération bilatérale déjà dense et dont les origines remontent au lancement du premier satellite azerbaïdjanais, *Azerspace 1*.

Le programme spatial azerbaïdjanais fête ses dix ans

Souhaitant s'affirmer comme une puissance spatiale régionale, l'Azerbaïdjan a jeté en 2008 les bases d'un programme spatial fixant pour objectif principal le lancement d'un premier satellite de télécommunications. En 2010, le gouvernement azerbaïdjanais parvient dans ce cadre à un accord avec MEASAT, principal opérateur satellite de Malaisie, prévoyant la location d'une position orbitale et l'exploitation en commun d'un satellite de télécommunications.

Dans un second temps, afin de mener à bien le projet de lancement du premier satellite national, un décret présidentiel entérine en mai 2010 la création d'une agence spatiale nationale : Azercosmos. Le groupe américain OSC (Orbital Science Corporation) remporte par la suite l'appel d'offre pour la fabrication du satellite, tandis qu'Arianespace est désignée pour en assurer le lancement. C'est chose faite le 7 février 2013, avec la mise en orbite réussie depuis la base française de Kourou d'*Azerspace 1*, l'engin assurant depuis lors une couverture de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Asie centrale et du Caucase.

La flotte nationale s'est par la suite étoffée avec l'acquisition négociée en décembre 2014 auprès d'Airbus Defense and Space du satellite d'observation de la terre de moyenne résolution SPOT 7 (et depuis rebaptisé Azersky).

La mise en œuvre de ce contrat a par ailleurs donné lieu à d'importants transferts d'expertise, Airbus DS assurant notamment la formation du personnel du nouveau centre de contrôle satellite d'Azercosmos, situé à proximité de Bakou et officiellement inauguré en juin 2017.

Avec le lancement du second satellite de télécommunications *Azerspace 2*, également assuré par Arianespace, Azercosmos augmente ses capacités de diffusion dans les zones déjà couvertes par *Azerspace 1* et élargit ses possibilités de diffusion à l'Afrique Subsaharienne ainsi qu'à l'Asie du Sud-Est. Grâce à ces capacités accrues, Azercosmos entend s'affirmer à moyen terme comme un opérateur satellite de premier plan sur les marchés émergents.

Le pays, qui fournit déjà via le satellite SPOT 7 des services d'imagerie satellite à plusieurs clients institutionnels nationaux mais également à des Etats étrangers (Moldavie, Iran...), souhaite par ailleurs

développer son offre dans ce domaine. L'acquisition d'un second satellite d'observation de la terre, potentiellement à haute résolution, est ainsi régulièrement évoquée par les autorités azerbaïdjanaises. Des négociations sont en cours et les arbitrages définitifs n'ont pas encore été réalisés, l'agence spatiale disposant de plusieurs options, dont l'achat d'un nouveau satellite ou la conclusion d'un accord de partage d'un satellite existant.

L'accord cadre CNES-Azercosmos : la France comme partenaire privilégié

La signature en juillet 2018 en marge de la visite à Paris du président azerbaïdjanais Ilham Aliyev d'un accord-cadre entre le CNES et l'agence Azercosmos tisse pour la première fois un lien institutionnel entre les structures en charge du domaine spatial dans les deux pays. Comme l'a indiqué le président du CNES, Jean-Yves Le Gall, à l'occasion de la signature du document, le texte définit en particulier un cadre de coopération technique dans le domaine des satellites de télédétection, de l'observation de la terre et de l'exploration de l'univers. Le CNES a également proposé à Azercosmos de rejoindre le *Space Climate Observatory*. Ce projet impulsé par la France vise à mettre les moyens d'observations spatiaux au service de la recherche sur le changement climatique, via notamment l'observation de son impact sur les écosystèmes et les populations.

Plus largement, la signature de cet accord-cadre conforte le choix de la France comme partenaire privilégié pour développer les activités spatiales de l'Azerbaïdjan. Grâce à cet accord, la jeune agence Azercosmos pourra bénéficier de l'expertise d'un acteur historique du domaine spatial afin de développer ses capacités techniques et de gagner en visibilité à l'international. Par ailleurs, la décision récente de placer Azercosmos sous l'autorité directe de la présidence de la République en mettant fin à la tutelle du ministère des transports et des communications constitue un signal clair de l'intérêt de l'exécutif pour ce domaine répondant à des impératifs économiques concrets (diversification économique dans un secteur à haute valeur ajoutée) mais également à des enjeux de prestige et de souveraineté nationale.